



## Canada Maltage Compagnie Limitée Descriptions des activités de l'usine de Montréal Mémoire du 10 septembre 2019

### CONTEXTE

La présente a été rédigée afin de porter à la connaissance de la Ville de Montréal les informations relatives à l'importance de l'usine Canada Maltage située au 205 de la rue Riverside et à la nature des activités qui y sont exercées.

Ce mémoire a aussi été établi dans le cadre de la consultation menée par l'Office de Consultation Publique de Montréal (OCPM) dans le cadre du développement du secteur Bridge-Bonaventure.

### 1- Historique, Localisation du site et importance de l'usine du Québec

La compagnie Canada Maltage Limitée a été fondée au Canada en 1902 grâce au regroupement de trois malteries ontariennes.

En 1905, l'entreprise a construit à Montréal sa première usine moderne de maltage. C'était alors la plus grande malterie en Amérique du Nord. Cette malterie était située rue Saint Rémi le long du canal Lachine.

Vers 1962 Canada Maltage loue au Port de Montréal les terrains actuels situés au 205 rue Riverside et implante des silos de stockage et une tour de travail dans l'élévateur. A cette époque les camions font des allers retours entre les silos et la malterie de la rue Saint Rémi.

Dans les années 85 le site de Saint Ambroise est fermé et une malterie est construite au 205 rue Riverside ainsi que des silos de stockage additionnels.

Il est indéniable que Canada Maltage fait partie du patrimoine historique et culturel de la Ville de Montréal. Sur le site de la ville de Montréal vous trouverez de nombreux documents concernant le site historique de 1905 (voir le lien suivant):

[https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7757,98631756&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7757,98631756&_dad=portal&_schema=PORTAL)

L'usine Canada Maltage fait actuellement partie du groupe Canada Mating qui possède trois usines canadiennes respectivement situées à Calgary (Alberta), Thunder Bay (Ontario) et Montréal (Québec).

L'usine de Montréal a une capacité de production de 80,000 tonnes de malt en cycle normal.

Son activité consiste à transformer de l'orge brassicole (environ 100,000 tonnes) en malt à destination des brasseurs.



## **Canada Maltage Compagnie Limitée**

### **Descriptions des activités de l'usine de Montréal**

#### **Mémoire du 10 septembre 2019**

L'orge utilisée est 100 % canadienne. Elle provient pour la majeure partie (80 %) des prairies de l'Ouest Canadien, acheminée par train. De plus environ 15 % des orges proviennent de fermiers du Québec et c'est la collaboration entre Canada Malting et le groupe Semican qui a permis de développer cette culture d'orge brassicole sur les sols québécois.

Localement Canada Maltage est un acteur incontournable du marché brassicole. Si nous incluons les 2 plus gros clients de l'usine à savoir Molson et Labatt nous fournissons plus de 90 % du malt deux rangs pâle utilisé par les brasseries du Québec pour fabriquer des bières blondes.

Pour les diverses raisons expliquées préalablement Canada Maltage fait partie du patrimoine industriel aussi bien historique qu'actuel de la Ville de Montréal.

L'usine est située au 205 rue Riverside et les terrains sont loués au Port de Montréal. Ainsi, dans le cadre de notre activité industrielle mais également en tant que locataire nous sommes tenus de respecter des exigences environnementales réglementaires précises en matière de bruit, d'air, de poussières et de rejets d'eaux.

## **2- Fonctionnement de l'usine en terme de personnel et logistique**

L'usine embauche 37 personnes qui sont réparties sur 4 départements:

1. Bureaux administratifs.
2. Elévateur qui gère la réception des orges et l'expédition des malts.
3. Malterie qui assure la production du malt. Ce département fonctionne 7 jours sur 7 / 24 h sur 24 / 365 jours par an.
4. Maintenance.

Notre industrie est donc une source locale d'emplois.

Sur ces 37 employés la répartition en terme de mobilité est la suivante:

- 83 % en voiture individuelle
- 14 % en transport collectif et à pied
- 3 % en vélo .



## Canada Maltage Compagnie Limitée Descriptions des activités de l'usine de Montréal Mémoire du 10 septembre 2019

Les orges sont reçues selon 3 modes de transport au sein de nos installations, classés par ordre d'importance décroissante:

- par container de 53 pieds qui arrivent sur des chassis tirés par camions
- par wagons
- par camions vrac des fermes du Québec.

Le malt est expédié chez les brasseurs selon 3 modes de transport depuis nos installations, classés par ordre d'importance décroissante:

- par camions
- par containers qui sortent sur des chassis tirés par camions (majoritairement pour l'export)
- par wagons de malt.

En terme de trafic annuel rapporté à la semaine nous recevons de l'ordre de 100 camions et 10 wagons.

Le fonctionnement de l'élévateur en terme de réception de camions se fait principalement du lundi au vendredi de 6h à 23h.

La livraison et le ramassage des wagons se font en fonction des heures de fonctionnement du CN avec des manoeuvres au sein de l'usine trois fois par semaine les mardi, jeudi et dimanche.

Cependant nous notons une augmentation du trafic de camionnage depuis 2017 lié au développement de la réception des orges par containers 53 pieds et de la livraisons des malts sur des brasseries du Québec. De plus, pour le future, nous anticipons que ce phénomène de camionnage continuera à se développer au détriment des chargements de malt en wagons.

### **3- Les nuisances potentielles liées à l'industrie**

Canada Maltage exploite son installation conformément aux autorisations qui lui sont accordées en matière de bruit, de qualité de l'air et de qualité d'eau rejetées.

Nous nous engageons à maintenir les conditions permettant de respecter ces normes.



**Canada Maltage Compagnie Limitée**  
**Descriptions des activités de l'usine de Montréal**  
**Mémoire du 10 septembre 2019**

Cependant l'activité industrielle de l'usine, le camionnage et l'utilisation des voies ferrées génèrent du bruit, de la poussière et une gêne potentielle pour les autres usagers de la route, tels que les:

- vélos qui passent sur la piste cyclable traversant l'entrée principale pour les camions du site
- piétons pour qui la circulation dans la zone est plus que compliquée (exemple: pas de trottoirs d'accès depuis la rue Mill).
- automobiles qui sont confrontées aux 2 usagers précédents ainsi qu'aux camions et aux wagons.

Exceptionnellement, il peut nous arriver de sous traiter une fumigation de produits insecticides au sein de notre usine. Cette opération serait contraire à la mise en place de bâtiments d'habitation dans un rayon de 100 m autour de de la zone traitée. Actuellement ceci ne nous pose aucun problème technique mais ce point est évoqué dans le cadre du développement futur de la zone et d'une répartition d'usage totalement différente.

Par conséquent il est important dans le cadre d'un développement harmonieux du secteur Bridge-Bonaventure que ces différentes problématiques soient mises en évidence et les choses encadrées.

C'est ce sur quoi nous avons travaillé avec d'autres actifs du secteur pour la remise d'un mémoire commun lors de travaux encadrés par le professeur agrégé d'urbanisme Daniel Pearl et ses étudiants de l'université de Montréal.

Par conséquent, par la remise du présent document, nous demandons à Ville de Montréal de nous considérer comme un acteur industriel majeur du secteur et de nous maintenir dans cette zone dans des conditions satisfaisantes.

Ce qui passerait par un accès aisé au site et depuis le site pour les camions et automobiles depuis l'autoroute Bonaventure et la rive Sud, la continuation de l'accès des wagons et la sécurisation, voire mieux le déplacement, de la piste cyclable à proximité.

Nous nous tenons à disposition de l'OCPM pour toute question complémentaire.

Rédactrice du present document = Catherine Gros – Directrice d'usine Canada Maltage Cie Ltée